

Procès-verbal : Véronique Piatti Bretton  
Lieu : Association Cerebral Genève

## **1. ACCUEIL DES PERSONNES PRESENTES**

Pascal Rivollet, trésorier, ouvre la 55<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire et rappelle qu'une liste des membres excusés est disponible à l'entrée, où se trouve également le PV de la précédente Assemblée générale ainsi que le rapport d'activité 2012 et les statuts de Cerebral Genève. Une verrée conclura la soirée afin de poursuivre de façon plus informelle les discussions.

## **2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

## **3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2012**

Le procès-verbal de la 54<sup>ème</sup> Assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

## **4. RAPPORT ANNUEL 2012 DU COMITE**

Pascal Rivollet passe la parole à Mme Nicole Renaud Zurbriggen, membre du comité.

### Rapport annuel du comité, Nicole Renaud Zurbriggen

Si nous devons user d'une métaphore pour décrire l'état de l'association Cerebral et que nous décidions dans la foulée d'adopter le langage météorologique, alors nous pourrions dire que nous sommes passés d'un avis de tempête à une après-midi nuageuse. Pour pasticher nos fidèles présentateurs météo : « le ciel sera couvert de stratus le matin avec des éclaircies possibles durant l'après-midi ». Passer de la tempête aux stratus constitue en soi une assez jolie réussite, même si le printemps pluvieux nous traversons nous fait rêver de haute pression. Pour mémoire, rappelez-vous l'assemblée générale de l'an dernier, en mai 2012. Nous étions inquiets et à juste titre sur le devenir de l'association au cours des prochains mois. A cet égard, l'année qui vient de s'écouler a été plutôt bénéfique.

Tout d'abord une bonne nouvelle sur le plan financier : nous avons reçu plus de subventions que d'habitude. A titre exceptionnel, notre association faîtière a financé les prestations supplémentaires que Cerebral-Genève a effectuées en 2012. Ces prestations supplémentaires font d'ailleurs partie de nos problèmes de trésorerie. Ce qu'il importe de savoir, c'est que cet argent n'est pas tombé du ciel. Il est le fruit d'un labeur acharné effectué par le secrétariat en général et de Mme Piatti en particulier. Année après année, elle fournit un minutieux travail, produit des statistiques, argumente auprès de la faîtière, négocie encore et toujours avec la patience inlassable d'une fourmi. Cette année, sa ténacité a enfin payé, et ce résultat de subventionnement exceptionnel est d'autant plus remarquable en raison du contexte de crise financière.

En ce qui concerne notre rapprochement avec Insieme, les discussions se sont poursuivies durant toute l'année 2012. Les délégations des comités respectifs ont travaillé sur les aspects financiers et sur l'utilisation future du Pavillon de Cerebral. Un autre sous-groupe de travail s'est penché sur les modalités pratiques d'un tel rapprochement, soit les prestations dispensées aux membres et les missions des secrétariats. Une séance conjointe a également été organisée sous l'égide de la DGAS, qui a exhorté les deux Associations à trouver des solutions pour assurer leur avenir.

Au niveau des prestations offertes par notre association nous sommes parvenus à maintenir l'offre existante, ce qui dans le contexte financier actuel, est déjà très bien. Comme vous le savez, la demande est grande, l'association a du succès, elle répond à un véritable besoin pour les personnes et leurs familles. Le corollaire de cette situation, c'est que nous éprouvons toujours plus de difficulté à honorer toutes les inscriptions. Ce qui a changé en terme de demande, c'est que des personnes qui autrefois ne s'inscrivaient ni aux week-ends, ni aux séjours de vacances, nous font maintenant des requêtes car les lieux où elles

résident proposent désormais moins de sorties. Notre offre s'est étoffée d'un séjour supplémentaire durant les vacances de Pâques pour les enfants et nous allons reconduire cette possibilité. Cette année nous avons également innové en proposant un séjour après Noël (entre Noël et Nouvel An).

Au niveau des contacts avec les habitants du quartier, nous nous sommes investis pour la première fois dans la fête des voisins. L'an dernier, les riverains du Chemin Sur-le-Baud nous ont sollicités pour organiser une soirée dans le jardin de l'association. La fête était très sympathique et conviviale. Elle représentait une bonne façon de se faire connaître en tant qu'association, de nouer des liens avec les voisins ou encore de retrouver des amis membres de l'association. Cette année nous allons recommencer. Si vous êtes disponible le 31 mai, après-demain, donc, n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un moment festif.

Quelques mots sur le comité. Cette année a exigé beaucoup de travail pour nous tous, notamment dans le cadre du rapprochement avec Insieme. Au sein de l'équipe, nous devons déplorer le départ de 3 personnes, toutes membres depuis 2009 et d'ailleurs toutes mères d'un enfant en situation de handicap. Il y a Mme Sophie Crestin-Billet qui est aussi présidente depuis 2011, Mme Francine Lusson, ainsi que Mme Rita Blève. C'est avec beaucoup de regrets que nous voyons ces personnes partir, car indépendamment de leurs nombreuses qualités humaines, les membres-parents remplissent une fonction très spécifique au sein de notre comité. Ce sont eux qui nous alertent sur les difficultés vécues au quotidien et sur les besoins existants. Les parents sont nos yeux et nos oreilles. Mieux que quiconque, ils savent plaider la cause du handicap.

N'oubliez jamais si Cerebral a pu voir le jour il y a 55 ans, c'était grâce à eux. Ce sont les parents qui ont donné une formidable impulsion afin que l'ensemble de la société se sente concernée par la problématique du handicap. Nous nous permettons donc de lancer un appel pour que d'autres parents nous rejoignent au sein du comité ces prochains mois.

Enfin, en tant que comité, nous nous sommes livrés à une réflexion stratégique au sujet de l'avenir de l'association. Les pistes d'action concernent 4 domaines :

1. le domaine financier : Etant donné que les subventions actuelles ne couvrent plus les prestations, et que cette situation dure déjà depuis plusieurs années, il est impératif de trouver d'autres sources de financements durables. Entre les demandes de fonds classiques, le sponsoring, le mécénat, le club de soutien, il y a plusieurs options qui sont ouvertes. L'idée est de mettre en œuvre une structure cohérente, pour nous permettre de faire face au déficit opérationnel chronique dont souffre notre association. Voilà pour le premier défi. Idéalement cette recherche de moyens pour équilibrer notre budget devrait concerner tout un chacun au sein de l'association et nous attendons vos suggestions avec beaucoup d'intérêt.
2. le domaine du marketing, c'est-à-dire tout ce qui touche notre image auprès de la population genevoise. Nous sommes malheureusement très mal connus à Genève, et il serait bénéfique que nous puissions bénéficier d'une meilleure visibilité par le biais de parrains-marraines et de personnalités qui feraient la promotion de notre association. Il serait nécessaire que l'on puisse spontanément associer le nom de Cerebral avec IMC, tout comme le nom de Cecilia Bartoli évoque inmanquablement la Fondation Aigues-Vertes.
3. Le niveau relationnel : la perspective de renforcement des liens nous tient à cœur. Il nous paraît important de raviver les liens entre les membres en augmentant les occasions de rencontre afin de partager des moments de joie et de renforcer le sentiment d'unité. Au niveau du comité, il est important de renforcer l'équipe actuelle durant cette année afin d'éviter un phénomène d'épuisement pour ses membres. Comme il en a déjà été fait mention, nous sommes à la recherche de nouveaux membres.
4. le plan opérationnel : avec le licenciement économique d'une collaboratrice en février 2011, le secrétariat est en sous-effectif depuis 2 ans avec une surcharge chronique de travail. Si le travail quotidien a toujours été assuré, à moyen terme, le fonctionnement en mode d'urgence nous fait entrer dans un cercle vicieux car il ne permet pas d'être proactif, de penser à l'avenir ni de développer des projets durables. La proposition est donc de passer du cercle vicieux au cercle vertueux. Avant de préciser cette notion, nous devons ici souligner que malgré le manque de moyens à disposition, les secrétaires ont toujours maintenu des prestations d'excellente qualité et témoigné d'un engagement sans faille vis-à-vis de l'association. Merci Caroline, merci Véronique.

Et maintenant le cercle vertueux. En plaçant la politique des 3 cercles inventée par la confédération, nous pourrions imaginer des degrés d'implications différents selon la motivation et les possibilités de chacun au sein de l'association en tant que bénévole. Au centre il y aurait le comité. En rouge. Le comité est sur le front. Autour du comité, dans le 2ème cercle, en jaune on trouverait des gens motivés à s'impliquer dans un projet particulier et à le mener à bien, sans pour autant souhaiter devenir membre du comité à part entière. L'investissement serait donc limité dans le temps. Dans le 3ème groupe, se trouveraient des personnes qui veulent occasionnellement donner un coup de main sans prendre de responsabilité particulière. Par exemple, tenir un stand ou aider pour une mise sous pli ou encore donner un coup de main dans une soirée festive. Ce modèle des 3 cercles est basé sur la notion d'unité et le pouvoir de coopération. Nous sommes

aux antipodes des émissions qui souhaitent éliminer le maillon faible, au contraire, nous désirons créer une chaîne qui renforce chaque maillon. Nous souhaitons renforcer le pouvoir et la capacité d'action de chacun d'entre nous.

Nous saisissons ici l'occasion de vous faire part de nos besoins. Actuellement, nous manquons de chauffeurs bénévoles. Les chauffeurs sont précieux, car ils permettent aux membres de participer à certaines activités telles que les massages ou encore le groupe de discussion des jeunes. Il faut savoir que le coût des transports est prohibitif pour les budgets, et qu'à partir d'un certain ratio, l'accès aux loisirs n'est plus possible. Concrètement l'engagement des personnes consisterait à effectuer des transports 1 ou 2 vendredi par mois. Si une telle proposition vous motive ou si vous connaissez quelqu'un de disponible, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Et maintenant le sujet qui fâche, la localisation des camps de vacances à Onex. Ce n'est pas un choix qui nous fait plaisir, mais lorsque vous comptez chaque centime du budget, 15'000 francs pour 2 semaines de camp de vacances c'est beaucoup d'argent sur le budget. C'est là que vous pouvez retrouver votre pouvoir d'action en tant que membre sur ce que l'association propose : 15'000 francs, c'est 100 personnes qui lèvent des fonds pour 150 francs.

**Méthode n°1** : vous convainquez 3 amis de devenir membre amis de l'association Cerebral. La cotisation est de 50 francs par an, ce qui correspond au prix d'un café à 4.20, une fois par mois dans un restaurant.

**Méthode n°2** : vous confectionnez 10 gâteaux au chocolat vendus au prix de 15 francs. **Méthode n°3** : Vous rassemblez toutes vos pièces de 10 centimes dans un bocal durant 1 an. Je parie que le résultat final dépasse les 150 francs. Une de nos membres a testé la **méthode n°4**. Elle a contacté ses amis par courriel. Elle n'a pas récolté 150 francs. Elle en a récolté 600 ! Merci Francine. Tous ces exemples nous démontrent l'importance de travailler en réseau, de compter les uns avec les autres, au sein d'une société qui survalorise l'individualisme et la performance individuelle.

A Cerebral, nous croyons à la performance collective. Une association ressemble beaucoup à un iceberg. Il y a d'abord la partie visible c'est le comité qui représente 10% de la masse totale. Et puis, il y a la partie immergée sous l'eau qui représente 90% de la masse totale. Ce sont le secrétariat, la comptable, nos bénévoles qui travaillent dans l'ombre, comme les chauffeurs par exemple, les personnes engagées dans des groupes de travail, les responsables de camps et de week-end, les moniteurs qui s'engagent dans l'aide d'autrui, les masseurs, les donateurs fidèles, les donateurs anonyme et tous ceux qui font la promotion de l'association et qui contribuent à son existence. Je remercie chaleureusement toutes ces personnes pour la qualité de leur investissement. Sans leur engagement personnel l'association ne pourrait poursuivre sa mission.

Et maintenant une page de poésie : « Si tu veux construire un bateau, ne pas battre le rappel des hommes pour ramasser du bois, diviser le travail et donner des ordres. Au lieu de cela, leur apprendre à aspirer à la mer immense et sans fin. » Antoine de Saint-Exupéry. Le rêve est porteur des réalités de demain.

Pascal Rivollet adresse ensuite les remerciements du comité aux :

- ⇒ **partenaires**, que ce soit les autorités cantonales, les institutions ou encore notre organisation faitière, Cerebral Suisse.
- ⇒ **donateurs**, qui soutiennent notre action et croient fermement en la mission de Cerebral.
- ⇒ **bénévoles**, plus particulièrement nos chauffeurs, qui assurent presque chaque semaine le transport des jeunes aux séances de massage ou aux groupes de discussion, dans des conditions de circulation de plus en plus en plus difficiles.
- ⇒ **acteurs des prestations** : les responsables, les moniteurs, les masseurs, qui poursuivent leur action auprès de nos jeunes avec gentillesse et dévouement.
- ⇒ **comité**, qui se réunit régulièrement et qui parfois se trouve devant des décisions difficiles à prendre quant à l'avenir de l'Association.
- ⇒ **secrétariat**, qui est passé par des périodes difficiles, mais dont l'engagement mérite toute notre reconnaissance.

## 5. PRESENTATION DES COMPTES 2012 ET ELECTION DE L'ORGANE DE REVISION

Pascal Rivollet, trésorier, présente les comptes 2012. Il relève que, paradoxalement, l'année 2012 a été bonne sur le plan financier, puisque nous terminons l'année avec un bénéfice de Fr. 25'000.- Ce bénéfice s'explique par un produit extraordinaire de Fr. 44'000.- et la poursuite des différentes mesures d'assainissement. Au niveau du compte de pertes et profits, il relève que l'augmentation du poste « autres produits », est due au fait que nous avons fait plus d'activités au Pavillon, notamment tous les séjours de vacances, dès lors cela nous permet aussi de redresser les comptes. Toutefois, il faut savoir raison garder, car sans ces produits extraordinaires, le résultat de l'exercice serait déficitaire. Pascal Rivollet relève

également qu'au niveau du Bilan, la seule dette de l'Association est la dette hypothécaire pour le Pavillon, d'un montant de Fr. 354'000.-.

Le rapport de la fiduciaire Brandt, organe de révision de Cerebral Genève, rappelle les directives légales auxquelles nous sommes soumis et relève que Cerebral Genève est conforme aux dispositions, à l'exception d'une dérogation aux RPC admise, concernant la non séparation des frais administratifs par rapport aux charges d'exploitation.

En l'absence de questions de la part des personnes présentes, il est procédé au vote et les comptes 2012 sont approuvés à l'unanimité.

## **6. COTISATIONS**

Les cotisations annuelles sont inchangées. Elles sont donc respectivement de 80.- pour les membres actifs et de 50.- pour les membres amis.

## **7. ELECTION DU COMITE DE L'ASSOCIATION**

Pascal Rivollet annonce les démissions de Sophie Crestin-Billet présidente, Rita Blève et Francine Lusson, membres et les remercie pour le travail accompli depuis leur entrée au comité en 2009. Il annonce également l'arrivée d'un nouveau membre au sein du comité, Monsieur Patrice Lecoultre.

M. Lecoultre explique qu'il est père d'une jeune fille handicapée de 18 ans et demi, actuellement externe à Clair Bois Pinchat. Elle a fréquenté le jardin d'enfants Ensemble, puis la Petite Arche et Clair Bois Lancy. Lui-même est à la commission d'exploitation de Pinchat. C'est dans sa nature de toujours s'investir pour faire reconnaître le handicap. Il a pris contact formellement avec Cerebral lorsqu'il s'est agi d'entreprendre les démarches liées à la majorité de sa fille et s'est vu proposer de représenter l'Association au « groupe facturation ». Pour ce qui est du comité de Cerebral, M. Lecoultre est prêt à découvrir et voir ce qu'il peut apporter pour que Cerebral continue à exister, car les conseils et prestations de l'Association sont très importants pour les familles.

Pascal Rivollet annonce la candidature de Nicole Renaud Zurbriggen en qualité de présidente. Mme Renaud Zurbriggen est maman d'un enfant polyhandicapé né en 1999 et disparu en 2007, elle aussi la mère d'une petite fille de 9 ans. Membre de l'Association Cerebral depuis 2004, et membre du comité de Cerebral depuis mai 2009. Tout au long de ces années, Nicole Renaud Zurbriggen a cherché à améliorer les conditions d'accueil des enfants à l'hôpital et en institution, à Clair Bois en particulier. Elle s'est toujours employée à défendre la dignité des parents, notamment par sa participation au colloque « polyhandicap et souffrance » et au Forum « regards croisés » et également en participant à des groupes de travail (plaquelette info handicap).

Se présentent donc au comité de Cerebral Genève :

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente  
Pascal Rivollet, trésorier  
Séverine Lalive-Raemy, membre  
Raffaella Meakin, membre  
Patrice Lecoultre, membre (entrant)  
Pierre Alain Goetschmann, membre extraordinaire

L'ensemble du comité est élu par acclamation.

Nicole Renaud Zurbriggen, nouvelle présidente, prend à son tour la parole pour remercier l'assemblée et le comité de leur confiance. Elle explique que le rôle de présidente n'est pas facile : « une présence sur de multiples fronts est requise et cela demande beaucoup de qualités. Idéalement, une présidente est une espèce de mouton à 5 pattes à la fois manager, juriste, financier, négociateur, communicateur, une personne qui sait aussi lever des fonds, qui est empathique envers les personnes en situation de handicap et leur famille, qui sait trouver des solutions pratiques à tous les problèmes, qui a des connaissances pointues sur le handicap et qui travaille bénévolement dans son rôle... tout comme le reste du comité. Au fond, Mère Teresa dans la peau de Georges Soros, Vous n'aurez rien de tout cela avec moi. En tout cas pas tout ça ! Dans un premier temps, je vais vérifier que je possède une partie des qualités requises pour un tel mandat, vérifier aussi que cela me convient à titre personnel avec mon poste de travail assez exigeant et ma situation familiale. Les prochains mois me serviront à faire connaissance avec la fonction, à regarder comment on s'organise avec le comité et le secrétariat. Une association est un réseau, dont la gageure est de parvenir à réunir des compétences, et à faire travailler des gens ensemble dans le but de remplir la mission de l'association à savoir : défendre les droits et la dignité des personnes IMC, favoriser leur intégration et leur autonomie et organiser des activités de loisirs. Notre devise est de travailler ensemble pour réussir ensemble, mon rôle étant plutôt de coordonner, de donner à chacun l'occasion de mettre ses qualités au

profit de tous. Qu'il y ait un esprit d'unité, car nous sommes tous concernés par la même problématique, et nous voulons tous mettre une pierre à l'édifice du handicap et de son intégration au sein de la cité. Alors je compte sur votre aide, et je me réjouis d'avance de ce que nous allons construire ensemble. »

## **8. APPROBATION DES STATUTS DE CEREBRAL GENEVE**

Dans les cadres des démarches entreprises par Cerebral Genève pour son inscription au registre du commerce, nous devons faire réapprouver les statuts de l'Association.

Aucun changement n'étant intervenu dans ces statuts, on procède au vote et ils sont approuvés à l'unanimité.

## **9. DIVERS, COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Pascal Rivollet donne la parole à M. Christian Frey, directeur de la Fondation Clair Bois, qui confirme qu'il participe effectivement à sa dernière AG de Cerebral en qualité de directeur de la Fondation. Il aimerait évoquer 3 sujets importants pour la Fondation : Tout d'abord il annonce l'ouverture d'un appartement de transition, de 200m<sup>2</sup>, pour 5 personnes qui ne sont pas polyhandicapées mais qui fréquentent les ateliers de la Fondation ou qui sont en formation AI dans leurs locaux (AFP). Clair Bois souhaite offrir à ses jeunes une occasion de commencer une vie avec plus d'autodétermination. Il ouvrira ses portes en septembre et il y a déjà 4 candidats inscrits. M. Frey confirme que les travaux du Nouveau Prieuré se poursuivent et que l'ouverture de ce 5<sup>ème</sup> foyer pour des adultes reste prévue pour septembre 2015. Finalement, il annonce que la rénovation et l'agrandissement du Foyer de Clair Bois Lancy pourra démarrer cet automne. Il explique que ce projet était en grande difficulté, en raison des blocages de la part de financement de l'Etat. Un groupe de travail a donc été mis sur pied afin de trouver des solutions alternatives. Ces travaux permettront d'offrir, d'ici septembre 2015, 8 nouvelles places pour des enfants/adolescents dont la santé est fragile afin de limiter la durée de leurs séjours en pédiatrie. A titre personnel, M. Frey relève le plaisir qu'il a eu à passer ces 16 années à la direction de la Fondation Clair Bois et qu'il se consacrera désormais à défendre la cause du handicap sous une autre forme, à savoir un engagement politique, en se présentant à l'élection pour le Grand Conseil genevois.

Pascal Rivollet passe ensuite la parole à M. Eric Vallelian, qui explique qu'il a entrepris une démarche auprès de la commune d'Onex afin que le chemin de Sur-Le-Beau puisse être éclairé. Il relève que pour les personnes avec un handicap qui viennent à pied à Cerebral, le chemin n'est pas du tout éclairé et que c'est donc dangereux et effrayant. Il a donc rencontré la conseillère administrative en charge des infrastructures, pour lui faire part de cette requête et l'Association a appuyé formellement sa demande. Le dossier a été étudié par la commune et son financement fera l'objet d'une délibération au conseil municipal d'Onex.

En conclusion Pascal Rivollet remercie chacun d'être venu et passe la parole à Mme Séverine Lalive-Raemy, pour sa conférence sur l'accueil aux HUG des personnes en situation de handicap.

